



# Nouvelle cartographie de la Trame verte et bleue du Grand Est

Réunion de présentation – PRFA

2 octobre 2025 – Visioconférence

Life Biodiv'Est est piloté par la Région Grand Est et financé par l'Union européenne et ses partenaires



Auteurs de l'étude :  
Ubiquiste / La Trace

Version :  
Octobre 2025

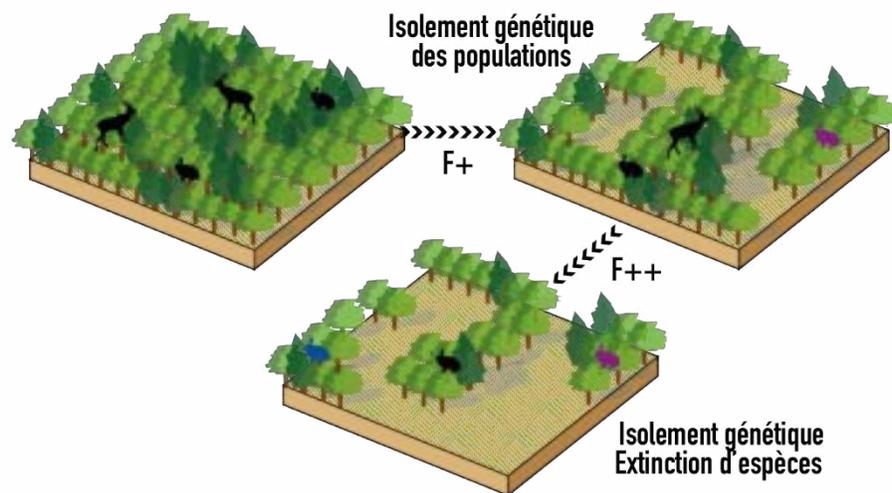


# Mots d'introduction

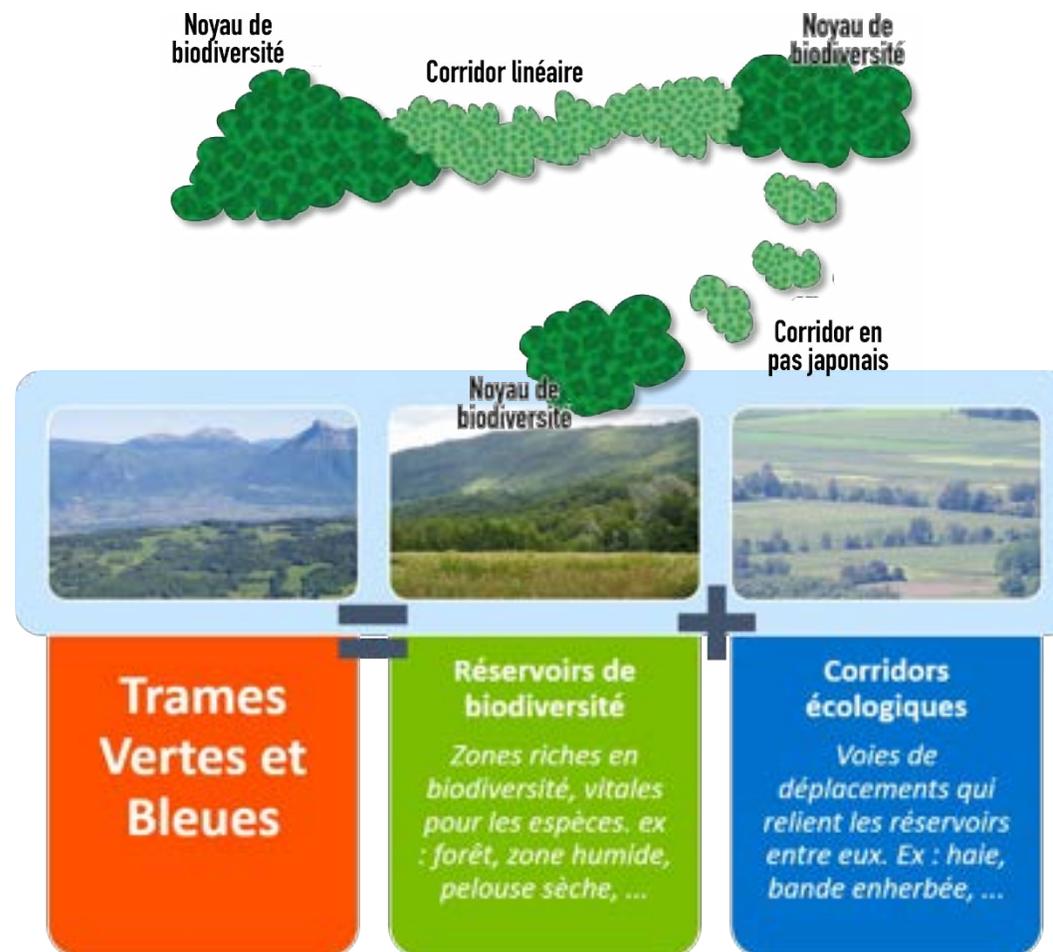
---

# LE DISPOSITIF DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Un **outil d'aménagement du territoire**, de lutte contre l'érosion de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique

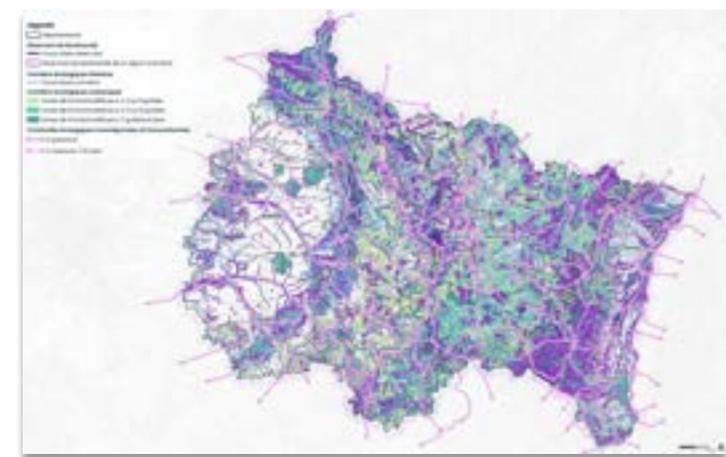
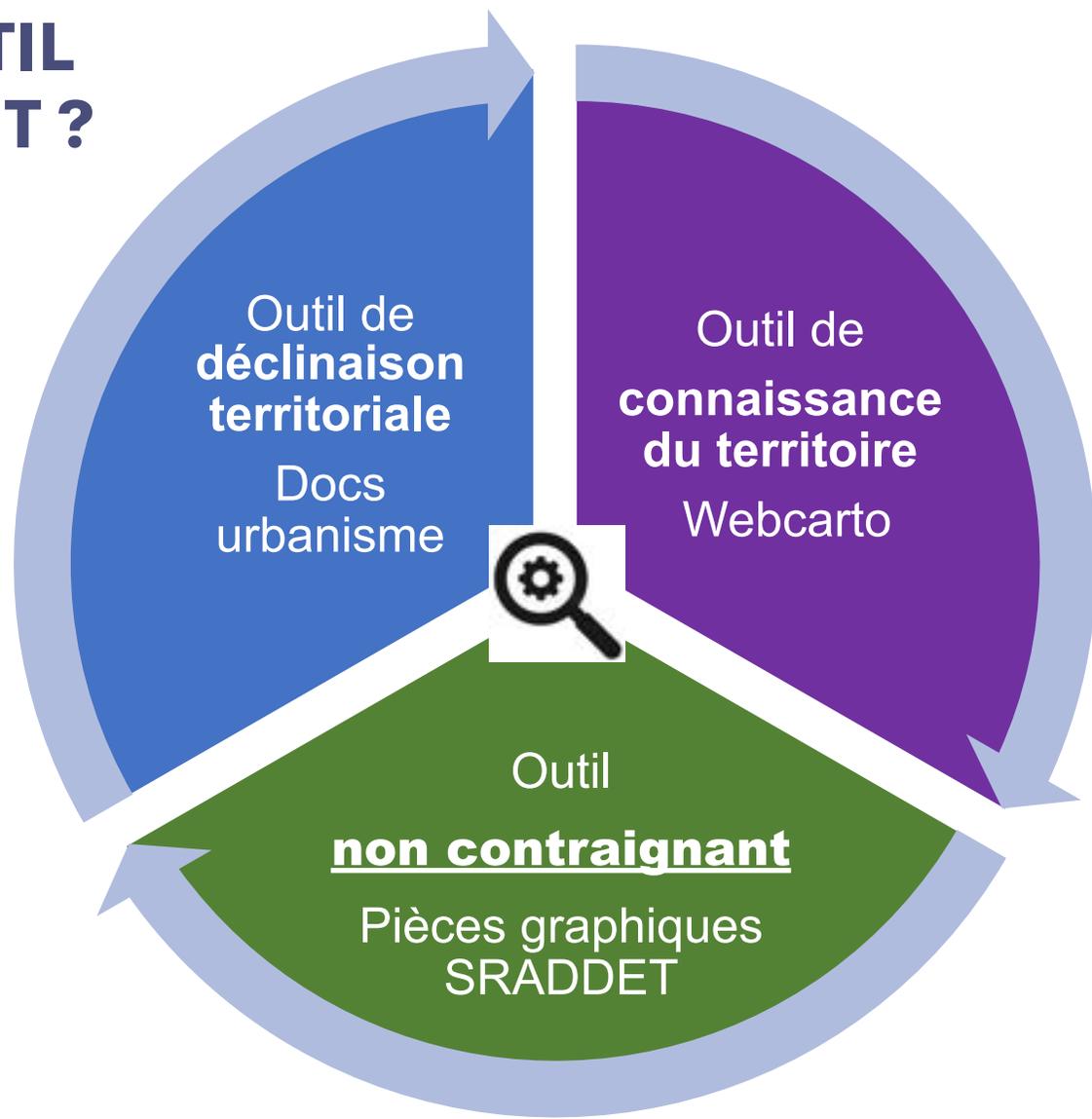


Une représentation des **continuités écologiques** terrestres et aquatiques

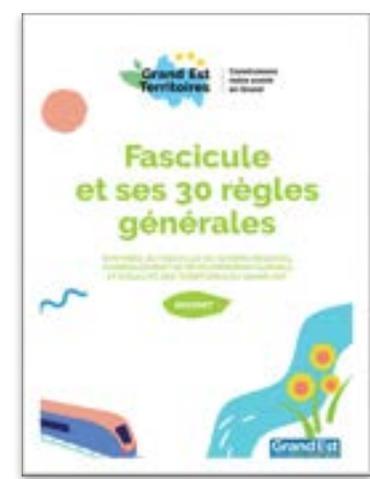




# LA TVB, UN OUTIL CONTRAIGNANT ?



- Atlas en annexes au 1/100 000<sup>ème</sup> et atlas par sous-trames
- mesure d'accompagnement « mobiliser les nouvelles connaissances sur la Trame Verte et Bleue »
- Carte d'objectifs



# RÈGLES DU SRADET

## Règle n°7 - Décliner localement la Trame verte et bleue

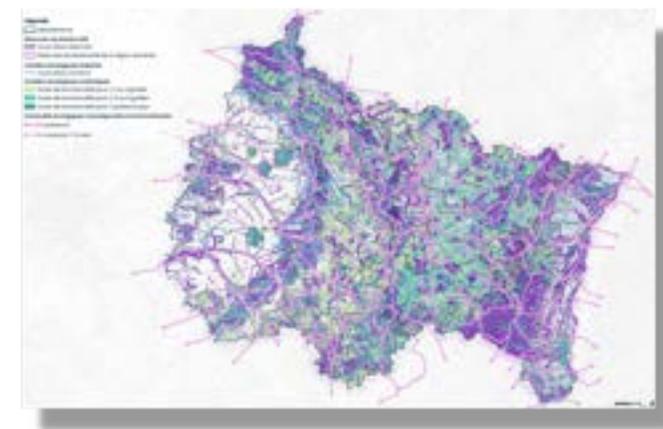
- **Préciser la trame verte et bleue régionale du SRADET au territoire** en fonction des éléments de biodiversité et paysagers (boisements, cours d'eau, vergers, haies, prairies, zones humides, etc.), et la compléter le cas échéant, en lien avec les acteurs locaux, en cohérence avec les territoires voisins y compris transfrontaliers, et en prenant en compte les études existantes.

## Règle n°8 – Préserver et restaurer la Trame verte et bleue

- **Préserver et restaurer la trame verte et bleue déclinée localement**, notamment dans les projets de renouvellement urbain, d'extension urbaine ou d'infrastructure de transport (nouvelle ou en réhabilitation). Pour cela, les cibles définissent les conditions dans le **principe de subsidiarité**. Les cibles devront avoir une attention particulière sur la **connaissance et la préservation des haies** et devront mettre en œuvre les orientations, prescriptions et actions nécessaires à leur protection.

# CALENDRIER SRADDET

## — CONSULTATION DES PPA





# Présentation de la nouvelle cartographie

---

*Simon Tarabon, Ubiquiste*

*Edith Primat, La Trace*

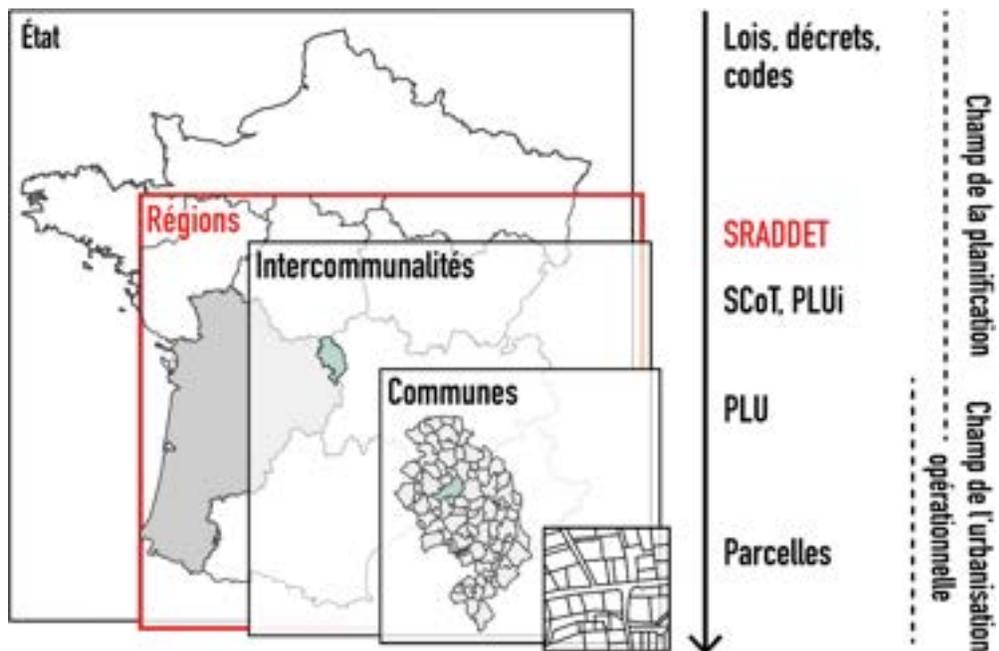


# *Méthodologie de mise en œuvre*

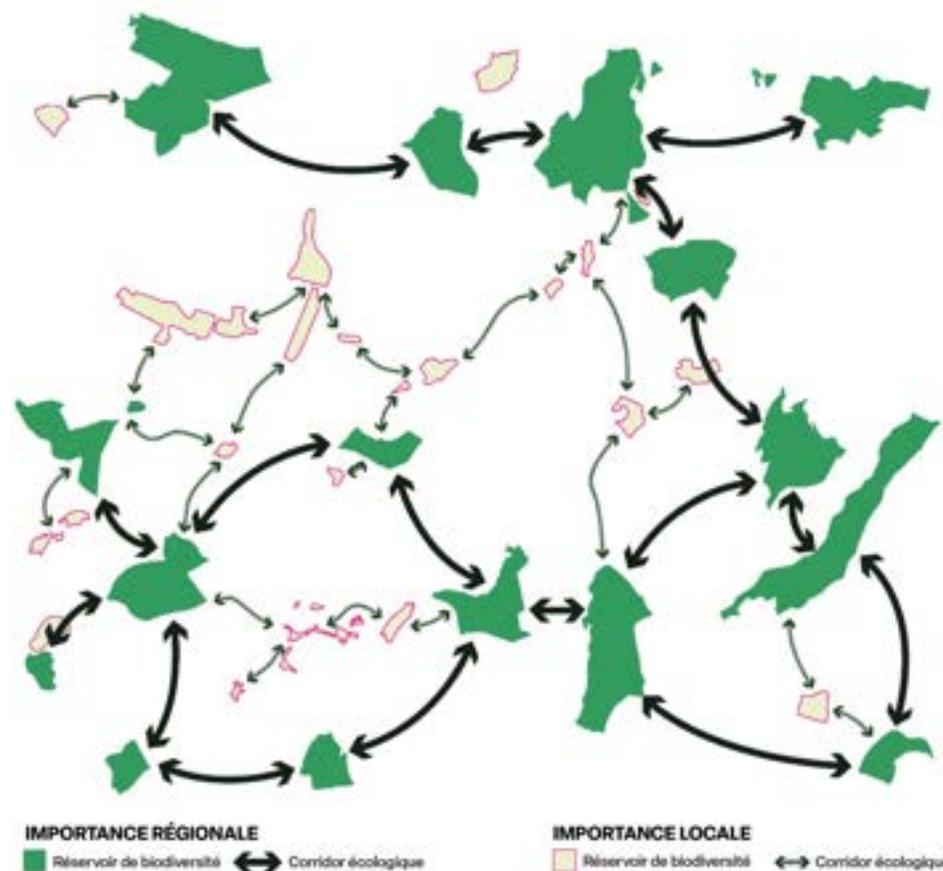
---

# QU'EST-CE QU'UNE TVB RÉGIONALE ?

Un **maillon de la chaîne** de planification des territoires



Une représentation des **enjeux régionaux** seulement



# LES ENJEUX RÉGIONAUX

## — LA RÉGION GRAND EST

10 départements

Des **contextes variés** (géologie, pédologie, climat, altitude, activités humaines,...)

~12 **régions naturelles** et des paysages qui façonnent la biodiversité : massifs montagneux, plateaux calcaires, coteaux viticoles, grands fleuves, milieux humides, sylvicultures, etc.

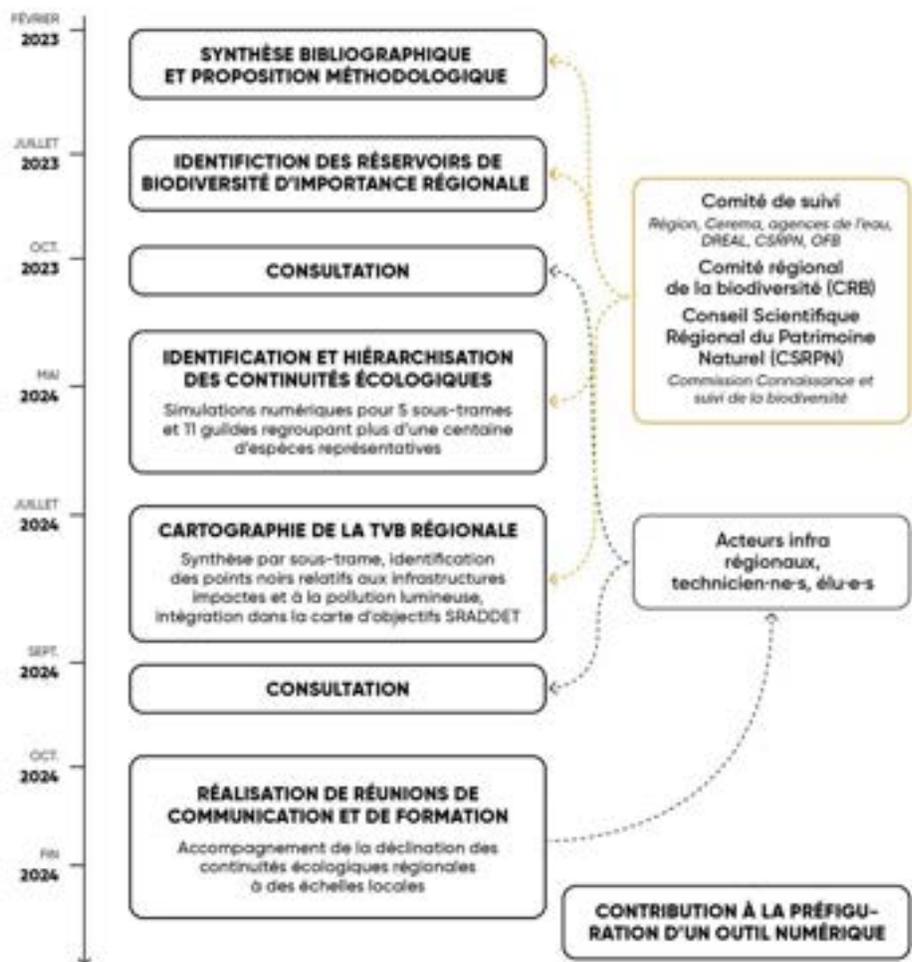
**Patrimoine naturel** riche : +150 sites protégés, 10% du territoire Natura 2000, 6 PNR, 1 parc national



3 anciens SRCE élaborés avec des **méthodologies très différentes**, qui doivent rentrer dans un même moule

→ **Cartographie régionale = compromis méthodologique, simplification**

# LES ÉTAPES CLÉS



Ubiquiste / La Trace / Région Grand Est, 2024

## Un processus de co-construction avec les acteur·rices du territoire



# LES CONCEPTS DE LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE DE LA TVB

## — SOUS-TRAMES ET GUILDES

5 sous-trames régionales

12 **guildes d'espèces** (aux exigences écologiques similaires)

Une centaine d'**espèces représentatives**

**Sous-trame forestière**

Guilde F1  
Mobilité globale : —●→

Guilde F2  
Mobilité globale : —●→

Guilde F3  
Mobilité globale : —●→

**Sous-trame prairiale**

Guilde H1  
Mobilité globale : —●→

Guilde H2  
Mobilité globale : —●→

Guilde H3  
Mobilité globale : —●→

Guilde H4  
Mobilité globale : —●→

**Sous-trame thermophile**

Guilde T1  
Mobilité globale : —●→

Guilde T2  
Mobilité globale : —●→

**Sous-trame humide**

Guilde H1  
Mobilité globale : —●→

Guilde H2  
Mobilité globale : —●→

Guilde H3  
Mobilité globale : —●→

Guilde H4  
Mobilité globale : —●→

**Sous-trame cours d'eau**

Guilde G1  
Mobilité globale : —●→

Guilde G2  
Mobilité globale : —●→

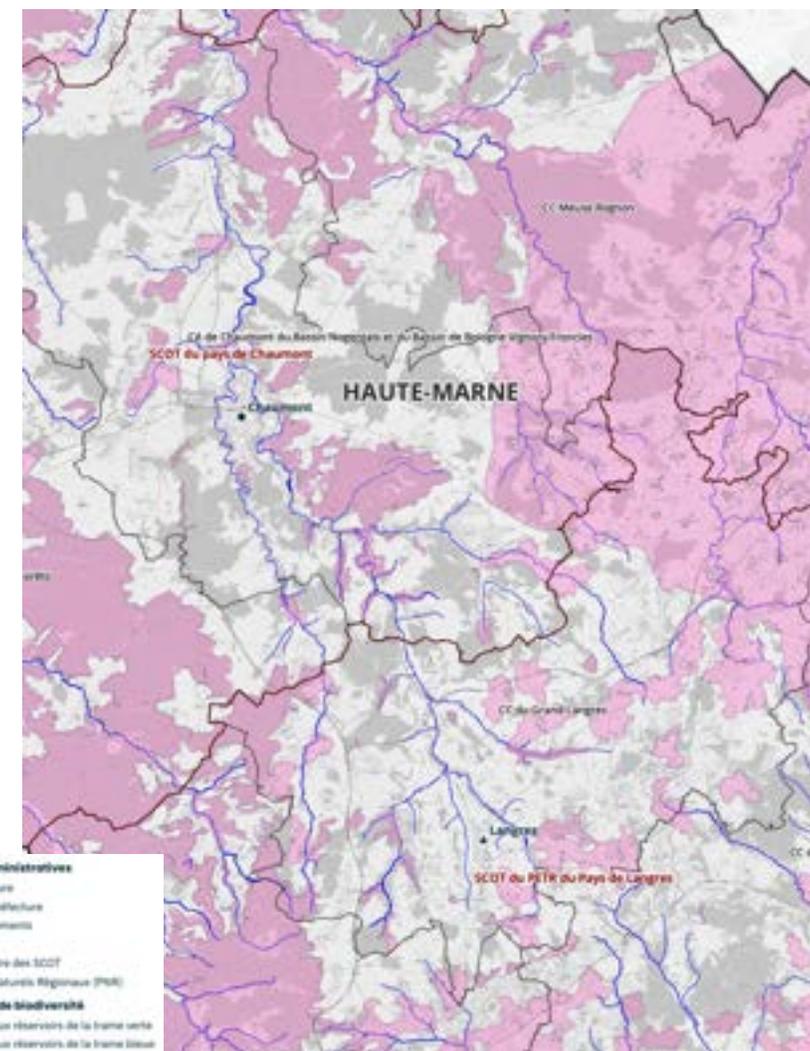


# LES CONCEPTS DE LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE DE LA TVB

## — RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

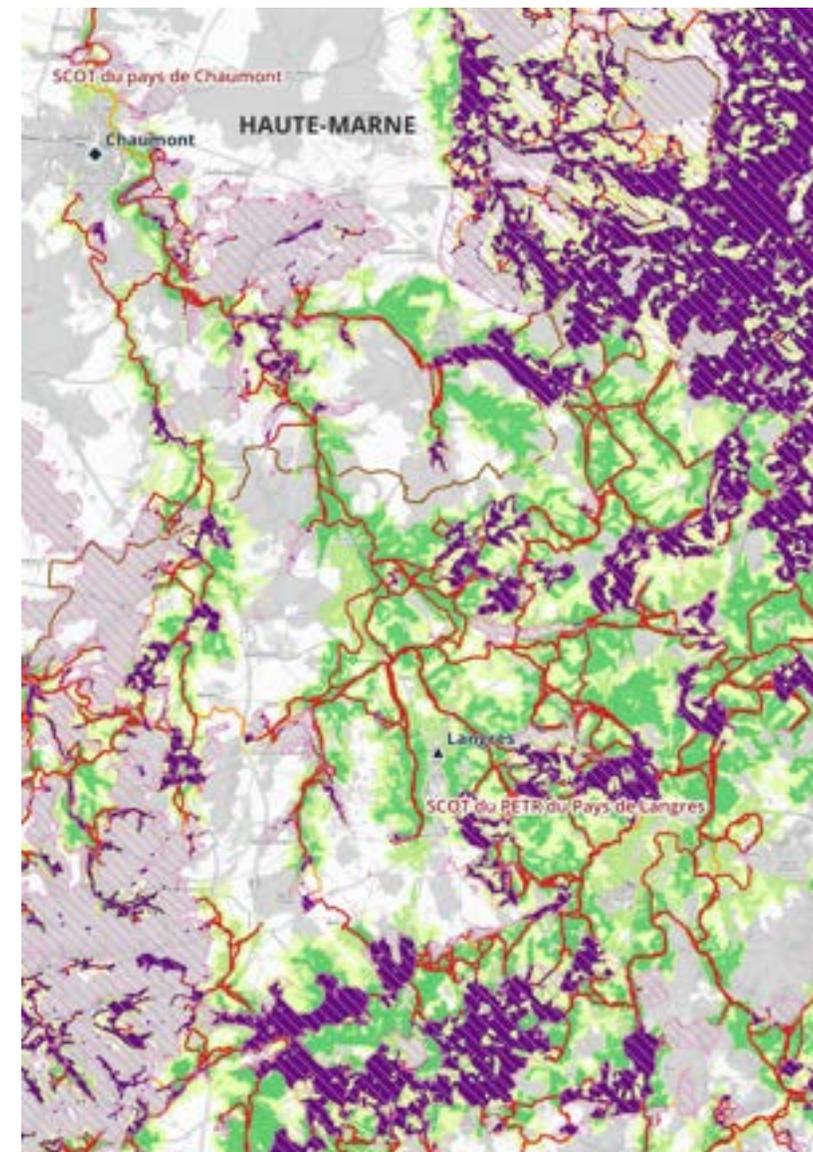
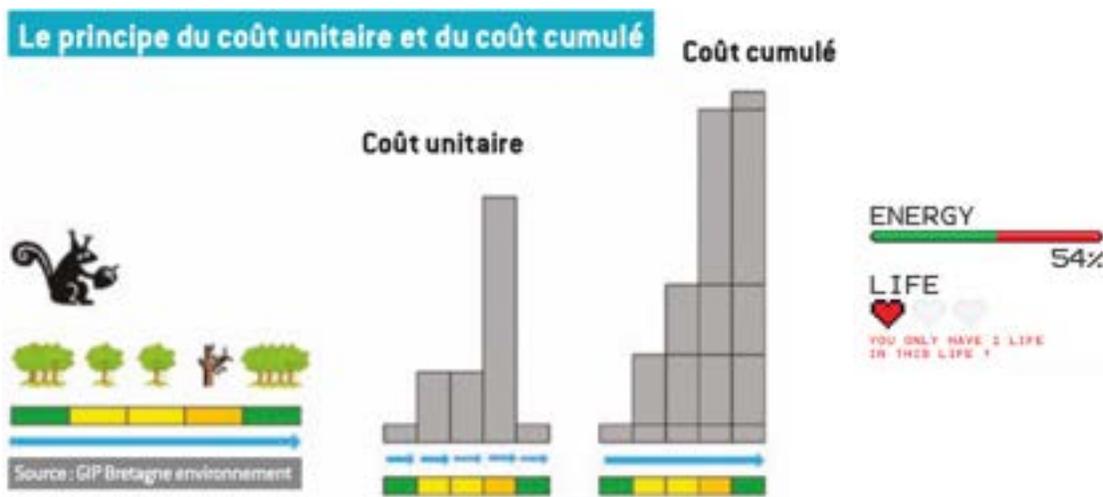
Des **réservoirs adaptés** à  
l'échelle régional et à  
l'harmonisation des SRCE

<p><b>Espaces automatiquement intégrés à la TVB en tant que réservoirs, selon les ONTVB*</b></p> <p><small>*Orientations Nationales Trame Verte et Bleue</small></p>	<p>Arrêtés de protection des habitats naturels (APHN) Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) Zone cœur du Parc National des Forêts Réserves Naturelles Nationales (RNN) Réserves Naturelles Régionales (RNR) Cours d'eau Liste 1 et 2</p>
<p><b>Espaces intégrés de façon fortement recommandée à la TVB en tant que réservoirs, selon les ONTVB</b></p>	<p>Réserves biologiques au titre du code forestier Réserve de biosphère zone centrale Espaces mobilité des cours d'eau Zones humides remarquables des SDAGE (surfacique et linéaire) Zones humides prioritaires ou remarquables des SAGE</p>
<p><b>Espaces dont la contribution à la TVB doit être examinée, selon les ONTVB</b></p>	<p>Sites Natura 2000 – directive Habitats et directive Oiseaux Réservoirs des Parcs Naturels Régionaux (PNR) Forêts de protection ZNIEFF de type I Réserves Naturelles de Chasse et de Faune Sauvage (RNCFS) Espaces gérés par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) et Conservatoire du Littoral (CL) Espaces Naturels Sensibles des départements</p>
<p><b>Autres espaces</b></p>	<p>Réservoirs historiques des SRCE (trame verte et trame bleue)</p>



# LES CONCEPTS DE LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE DE LA TVB — CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

Un principe de **coût-déplacement**  
au centre de notre approche pour  
aller au-delà du structurel



# LES CONCEPTS DE LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE DE LA TVB — MODÉLISATION

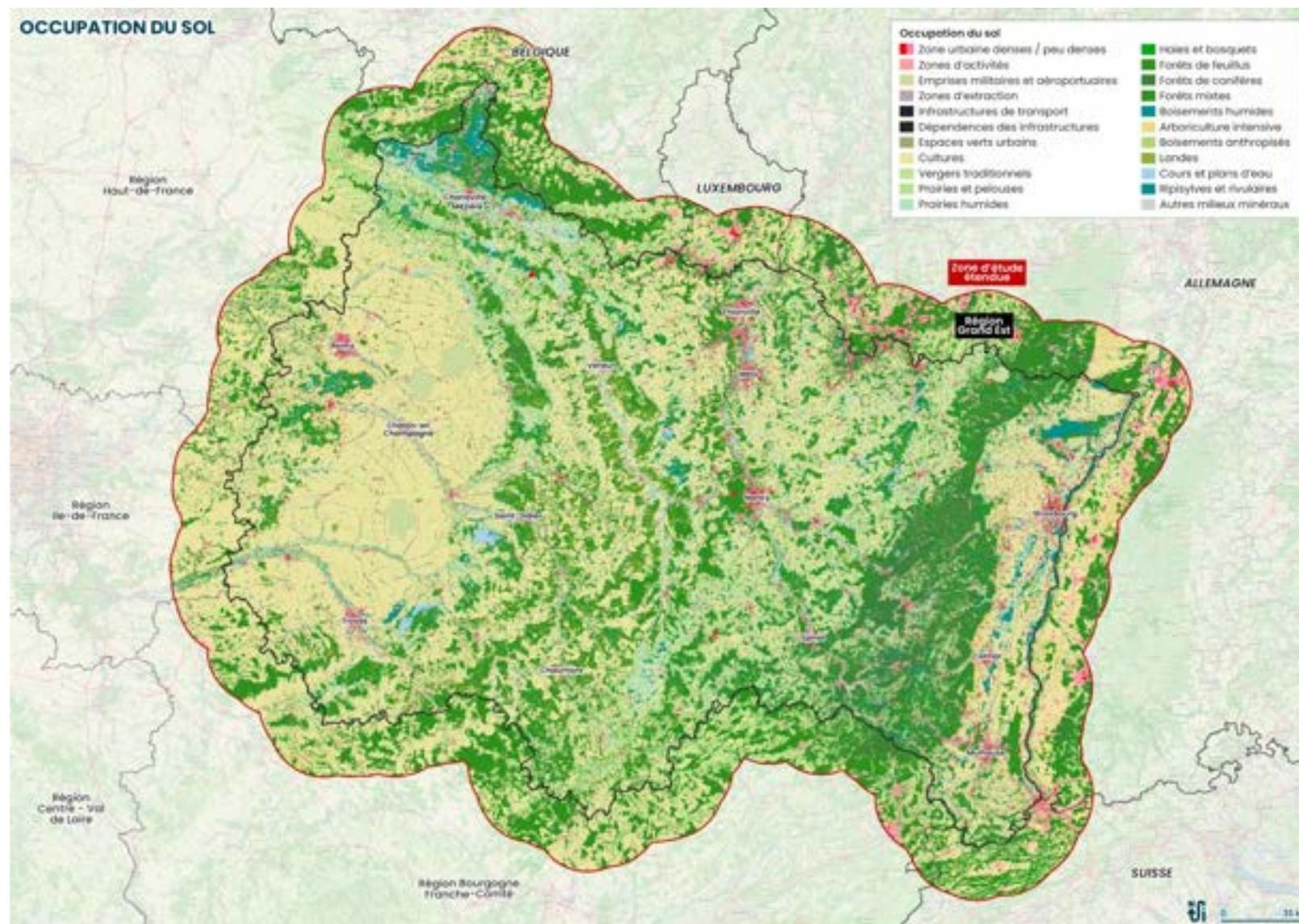
Des **paramètres** basés  
sur les exigences  
écologiques des  
guildes d'espèces

Sous-trame forestière		
Catégories	CODE_OS	Guide F1 – Espèces forestières à grande capacité de dispersion et forte franchissabilité : mammifères forestiers grands et moyens et espèces volantes (oiseaux, chiroptères forestiers)
Zones urbaines denses	1	1000
Zones d'activités	2	1000
Zones urbaines peu pensées	3	500
Emprises militaires et aéroportuaires	4	1000
Zones d'extraction	5	1000
Infrastructures routières	6	500
Infrastructures ferrées	7	500
Dépendances des infrastructures de transport	8	100
Espaces verts urbains	9	10
Cultures	10	500
Vignes et vergers traditionnels	11	10
Arboriculture intensive	12	100
Prairies et pelouses	13	100
Prairies humides	14	100
Autres zones humides	15	100
Haies et bosquets	16	1
Forêts de feuillus	17	1
Forêts de conifères	18	1
Forêts mixtes	19	1
Boisements humides	20	1
Boisements anthropisés	21	10
Landes	22	10
Cours et voies d'eau	23	500
Plans d'eau et mares	24	500
Ripisylvies et rivulaires	25	100
Autres : plages et sables, roches nues, bassins artificiels	26	500
Distance de dispersion		10 km
Superficie minimale des taches		2 ha

Sous-trame prairiale		
Catégories	CODE_OS	Guide P1 – Espèces des milieux ouverts, semi-ouverts et bocagers, à grande capacité de dispersion : oiseaux, chiroptères, mammifères moyens
Zones urbaines denses	1	1000
Zones d'activités	2	1000
Zones urbaines peu pensées	3	500
Emprises militaires et aéroportuaires	4	500
Zones d'extraction	5	500
Infrastructures routières	6	500
Infrastructures ferrées	7	500
Dépendances des infrastructures de transport	8	100
Espaces verts urbains	9	100
Cultures	10	100
Vignes et vergers traditionnels	11	10
Arboriculture intensive	12	500
Prairies et pelouses	13	1
Prairies humides	14	1
Autres zones humides	15	10
Haies et bosquets	16	10
Forêts de feuillus	17	500
Forêts de conifères	18	500
Forêts mixtes	19	500
Boisements humides	20	500
Boisements anthropisés	21	10
Landes	22	100
Cours et voies d'eau	23	500
Plans d'eau et mares	24	500
Ripisylvies et rivulaires	25	100
Autres : plages et sables, roches nues, bassins artificiels	26	500
Distance de dispersion		5 km
Superficie minimale des taches		2 ha

# LES CONCEPTS DE LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE DE LA TVB — MODÉLISATION

Une **occupation du sol**  
basée sur l'OCSGE2  
(2021)

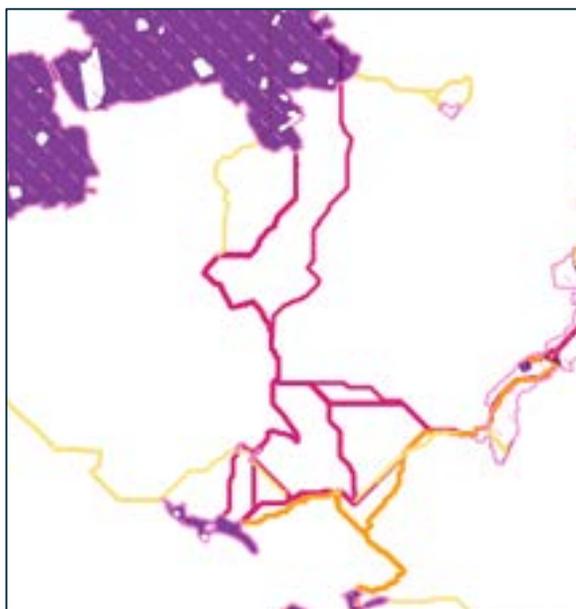


# LES CONCEPTS DE LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE DE LA TVB — MODÉLISATION

Des **cœurs de réservoirs**  
comme socle des  
réseaux écologiques



# LES CONCEPTS DE LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE DE LA TVB — CORRIDORS ÉCOLOGIQUES



Trajets les plus directs, facilités par un minimum d'obstacles et écologiques viables : chemins de moindre coût



Zones de fonctionnalité englobant des aires plus larges et reflétant la complexité des déplacements

Une **double représentation** et une identification des enjeux de restauration

## Réservoirs de biodiversité :

- Réservoirs de biodiversité de la région Grand Est
- Coeurs de réservoirs pour la sous-trame forestière

## Corridors écologiques :

### Zones de fonctionnalité (dispersion des espèces depuis les coeurs de réservoirs)

- Zone de dispersion fonctionnelle pour une seule guildes d'espèces
- Zone de dispersion fonctionnelle pour deux guildes d'espèces
- Zone de dispersion fonctionnelle pour les trois guildes d'espèces

## Chemins de moindre coût

- Corridor fonctionnel
- Corridor fonctionnel mais impacté par une ILT
- Corridor à restaurer

## Infrastructures linéaires de transport (ILT) fragmentantes

- Réseau routier
- Réseau ferré

# LES CONCEPTS DE LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE DE LA TVB — CORRIDORS ÉCOLOGIQUES



## SYNTHÈSE

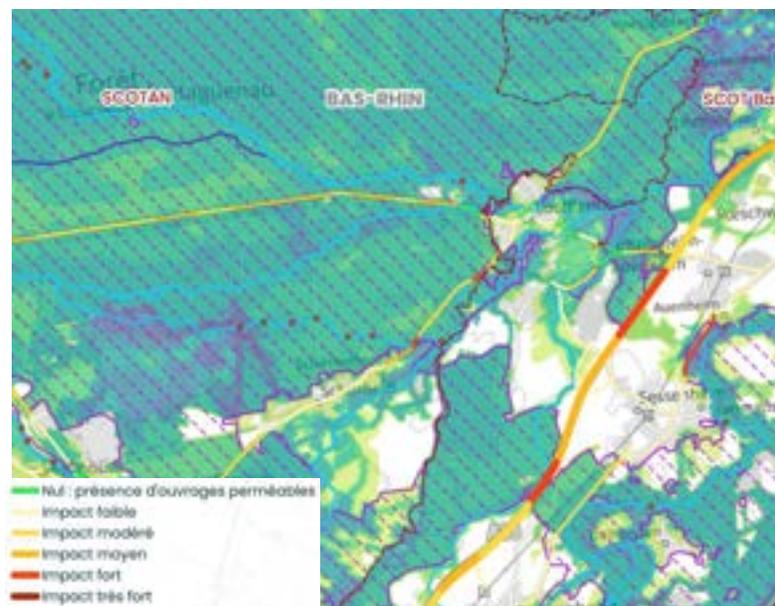
### *Les corridors écologiques, en 3 points*

- Les corridors relient les réservoirs de biodiversité et permettent aux espèces de circuler, d'échanger et de s'adapter au changement climatique.
- Dans le Grand Est, les corridors ne sont pas tracés « à la main », mais résultent d'une modélisation des réseaux écologiques fondée sur des concepts d'écologie paysagère prenant en compte l'occupation du sol, les besoins et les capacités de déplacement des guildes d'espèces des 5 sous-trames du territoire.
- Deux représentations sont disponibles : les chemines de moindre coût, trajets le plus direct entre deux réservoirs de biodiversité, et les zones de fonctionnalité plus ou moins étendues selon la perméabilité du paysage.

# LES CONCEPTS DE LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE DE LA TVB

## — POINTS DE CONFLIT (ILT)

Une hiérarchisation de l'impact des grandes infrastructures de transport



Critères	Catégories	Valeur impact
Nature des infrastructures ferrées	LGV	+250
	Voie ferrée classique	+50
Nature des infrastructures routières	Autoroute / Type autoroutier	+250
	Routes à 2 chaussées	+50
	Routes à 1 chaussée	+10
Importance des infrastructures routières	Classe 1 BDTopo® IGN	+500
	Classe 2 BDTopo® IGN	+250
	Classes 3 et 4 BDTopo® IGN	+50
	Autres	+10
Ouvrages d'art	Perméabilité forte : petit tunnel ou petit viaduc (inférieur à 100ml)	-250
	Perméabilité moyenne : franchissement d'un cours d'eau, passage inférieur autre (agricole, piéton, petite hydraulique...)	-50
	Perméabilité faible : franchissement d'une voirie	-10
Nombre de guildes d'espèces concernées	7 et +	+1250
	5 ou 6	+250
	3 ou 4	+50
	1 ou 2	+10
Autres	Intersection d'un cœur de réservoir de biodiversité	+500
	Présence d'un écopont, d'un viaduc ou un tunnel supérieur à 100 ml dans un rayon de 250 m	0 (coeff. multiplicateur)

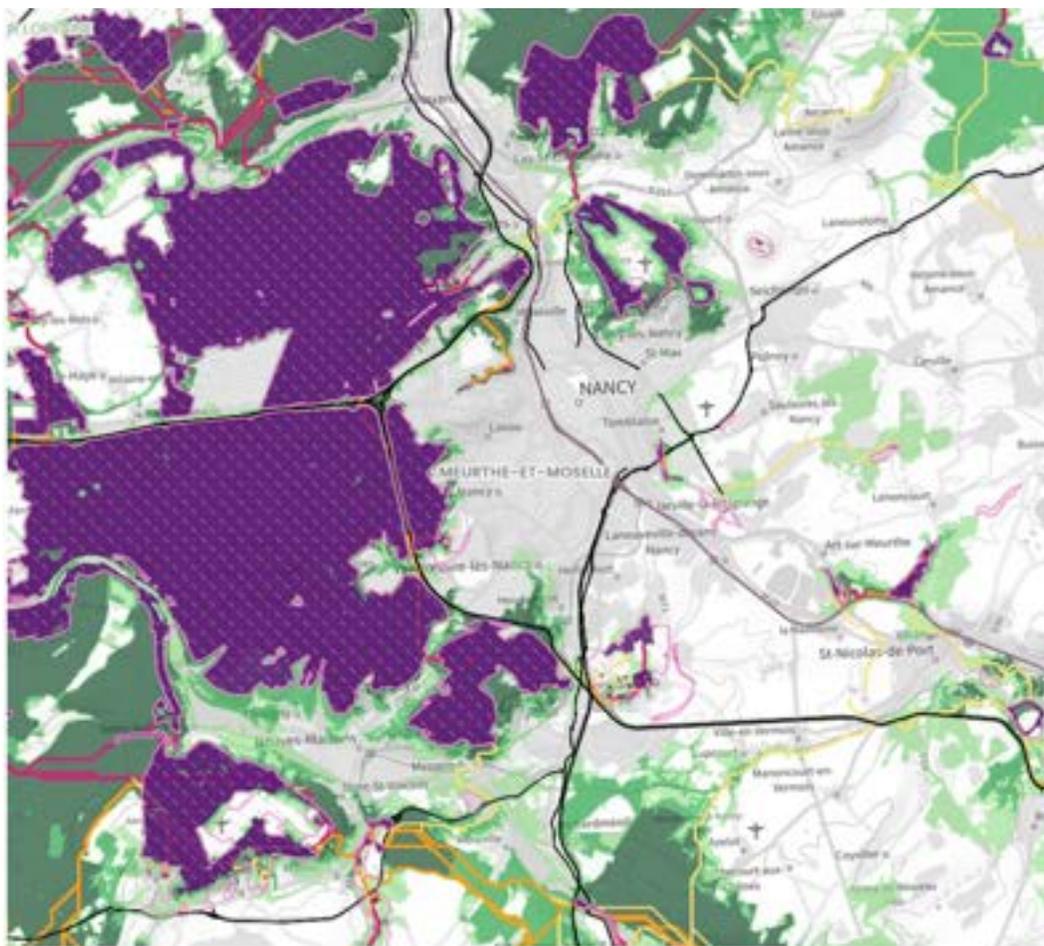




# *Lire les cartes*

---

# CLÉS DE LECTURE



## Les **composantes** de la TVB par sous-trame

### Réservoirs de biodiversité :

- Réservoirs de biodiversité de la région Grand Est
- Coeurs de réservoirs pour la sous-trame forestière

### Corridors écologiques :

#### Zones de fonctionnalité (dispersion des espèces depuis les coeurs de réservoirs)

- Zone de dispersion fonctionnelle pour une seule guildes d'espèces
- Zone de dispersion fonctionnelle pour deux guildes d'espèces
- Zone de dispersion fonctionnelle pour les trois guildes d'espèces

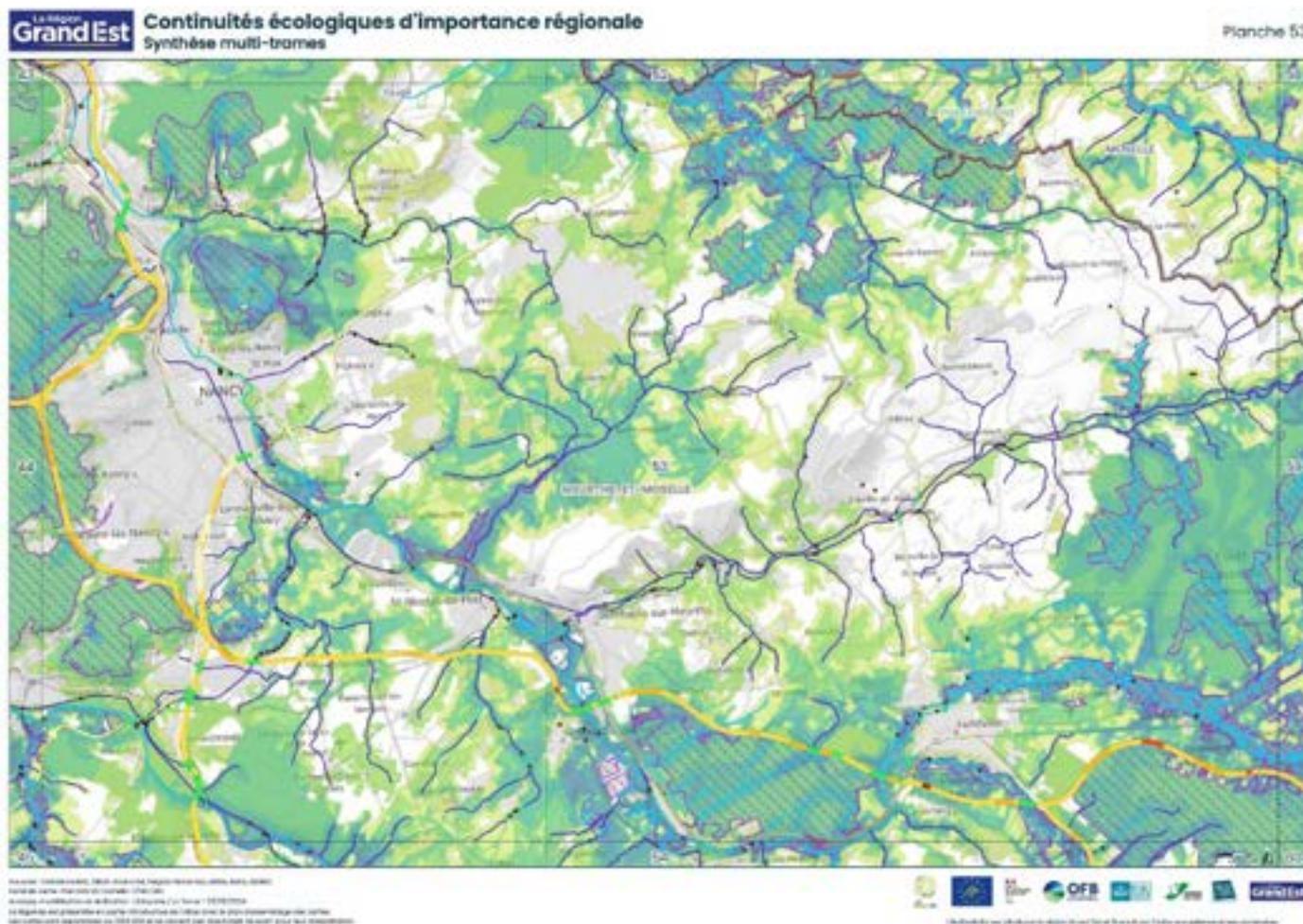
### Chemins de moindre coût

- Corridor fonctionnel
- Corridor fonctionnel mais impacté par une ILT
- Corridor à restaurer

### Infrastructures linéaires de transport (ILT) fragmentantes

- Réseau routier
- Réseau ferré

# CLÉS DE LECTURE



Les composants de la TVB multi-trame

# CLÉS DE LECTURE



## SYNTHÈSE

### *Les clés de lecture, en pratique*

- Les réservoirs ne sont pas des périmètres « sanctuarisés », mais des zones stratégiques où les milieux naturels doivent être préservés ou restaurés pour le maintien des populations d'espèces.
- Les cœurs de réservoirs correspondent aux habitats essentiels pour les espèces dans les réservoirs de biodiversité.
- Un corridor linéaire n'indique pas une seule voie de passage, mais la trajectoire la plus directe. L'ensemble des déplacements possibles est représenté par les zones de fonctionnalité qui donnent une indication sur l'étendue des continuités écologiques.
- Les corridors écologiques « à restaurer » ou « fonctionnels mais impactés par une infrastructure de transport » doivent faire l'objet d'actions spécifiques pour améliorer leur fonctionnalité.
- Les couleurs plus foncées sur la carte multi-trames signalent des espaces particulièrement favorables et prioritaires pour maintenir la connectivité puisqu'ils concernent un grand nombre de guildes d'espèces.



# *Quelles évolutions avec les SRCE ?*

---



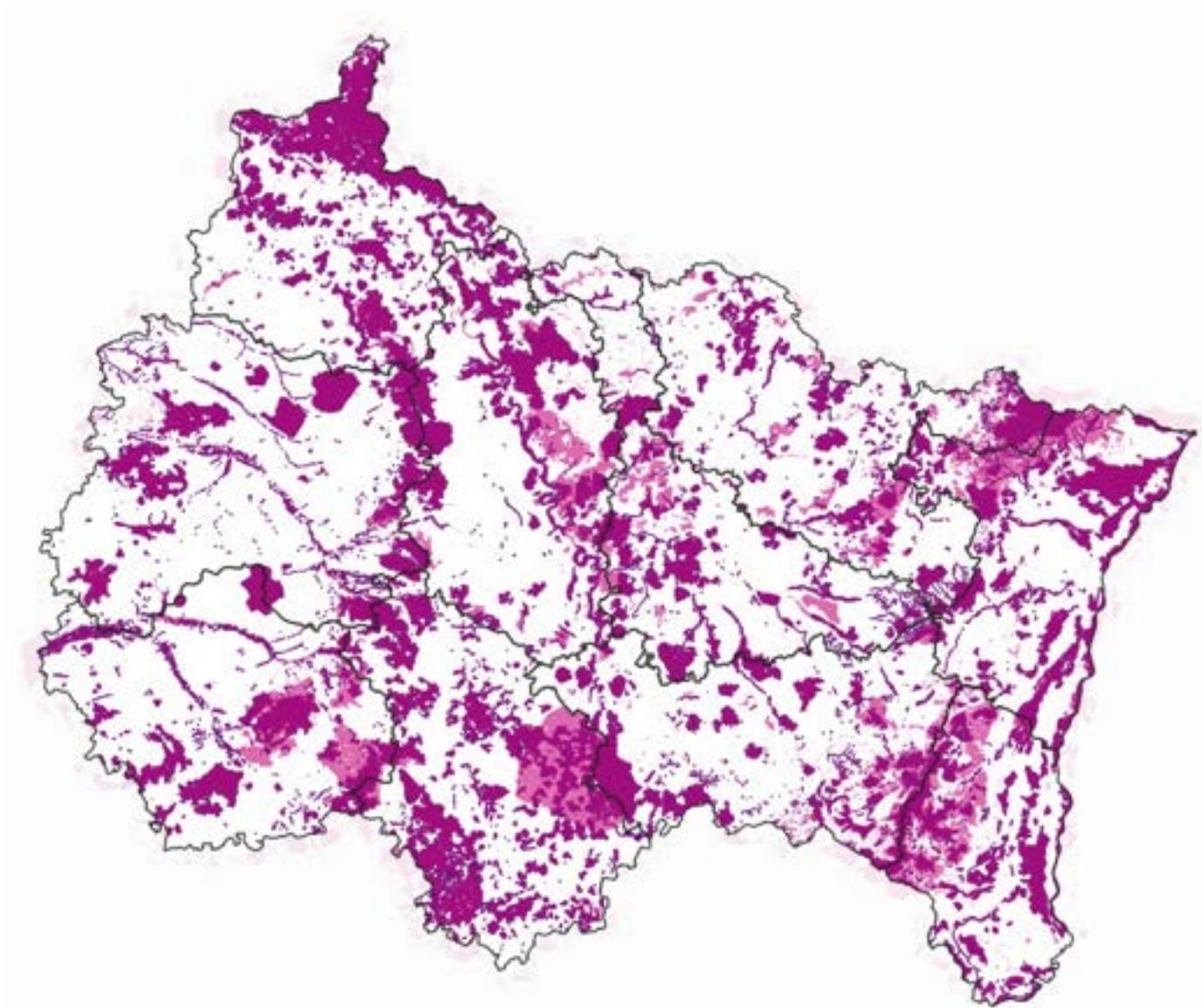
## SYNTHÈSE

*La nouvelle cartographie ne se limite pas à une compilation des SRCE*

- Mise en place d'une méthode harmonisée et commune sur tout le Grand Est, facilitant les dialogues interterritoriaux.
- Une approche multi-trames et multi-guildes fonctionnelle pour mieux refléter les besoins de déplacement des espèces.
- Une modélisation des continuités écologiques à partir d'une approche coût-déplacement, là où les SRCE traçaient les « corridors à la main. »
- Une intégration des obstacles et des points de fragilité à restaurer.
- Des données précises et actualisées :
  - Augmentation des réservoirs de biodiversité de 29%
  - Mise en évidence de continuités écologiques auparavant sous-estimées
  - À l'inverse (plaine d'Alsace, Champagne crayeuse) des zones réellement peu fonctionnelles, mais à restaurer.

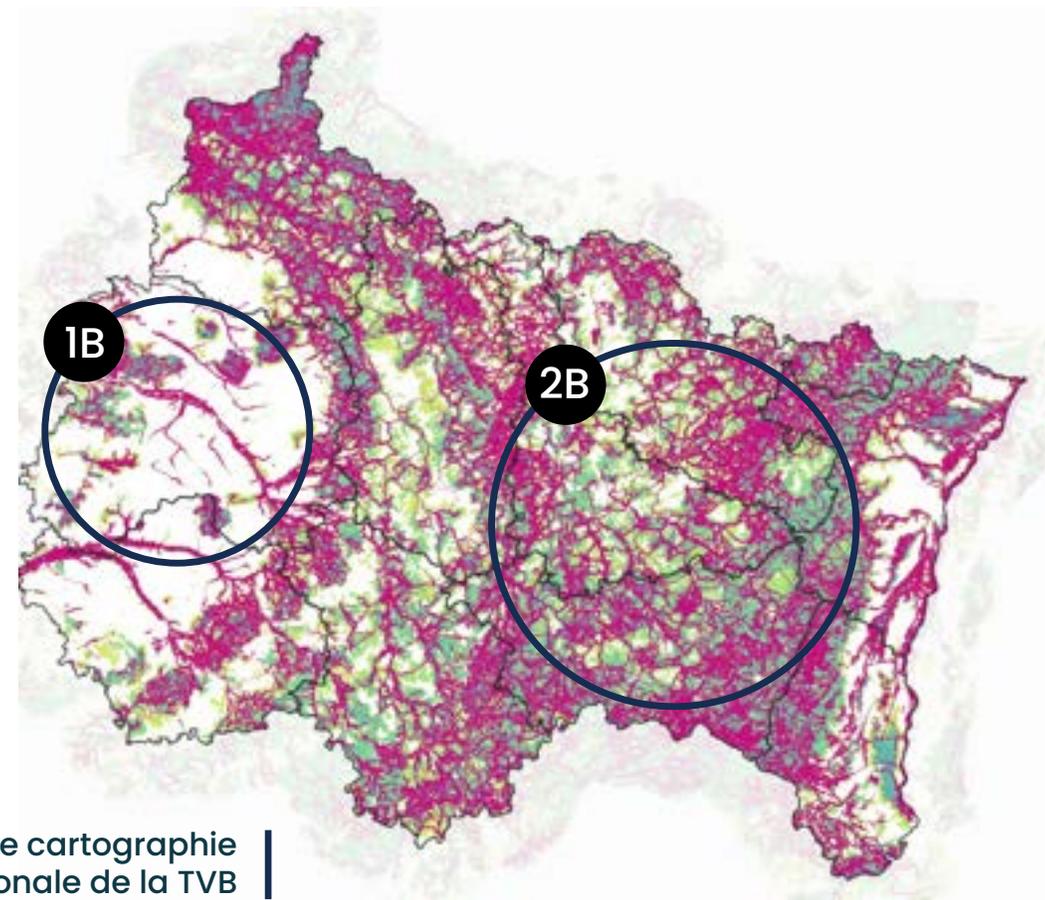
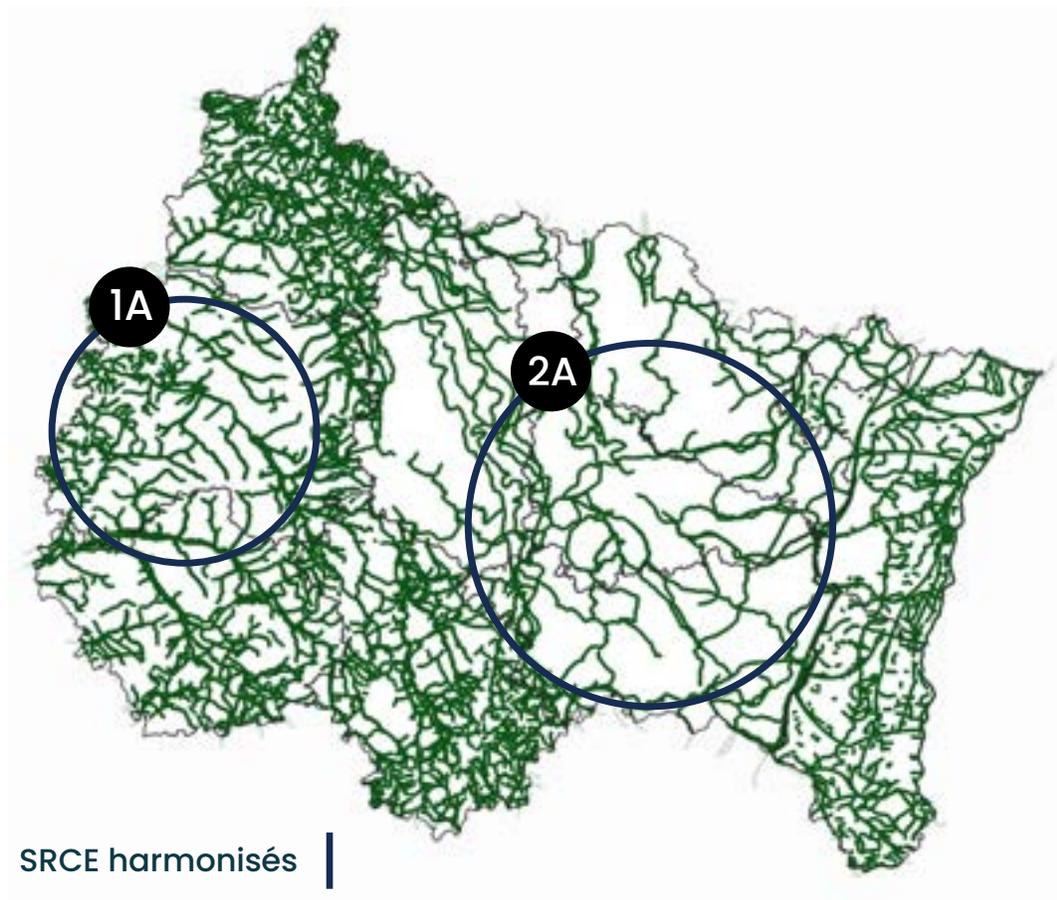
# ÉVOLUTIONS AVEC LES SRCE

Une **augmentation**  
des réservoirs de  
biodiversité (+29%)

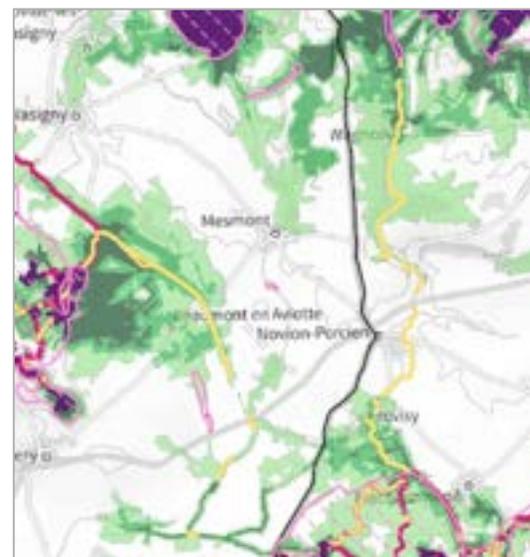
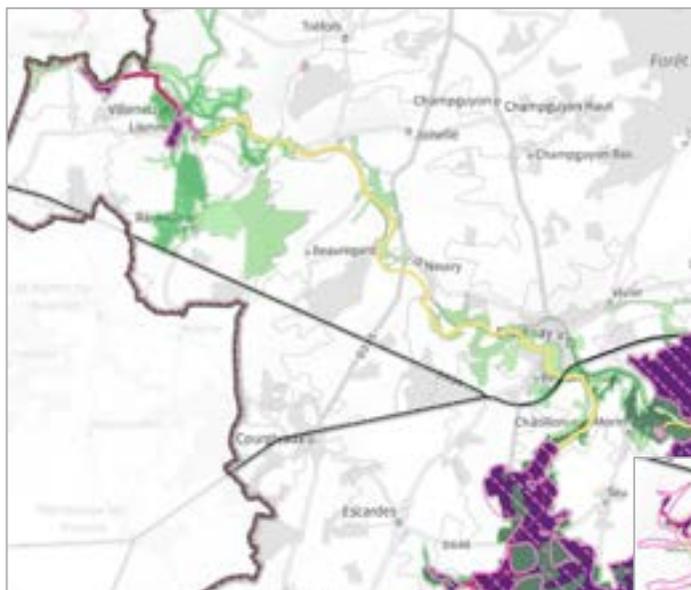


# ÉVOLUTIONS AVEC LES SRCE

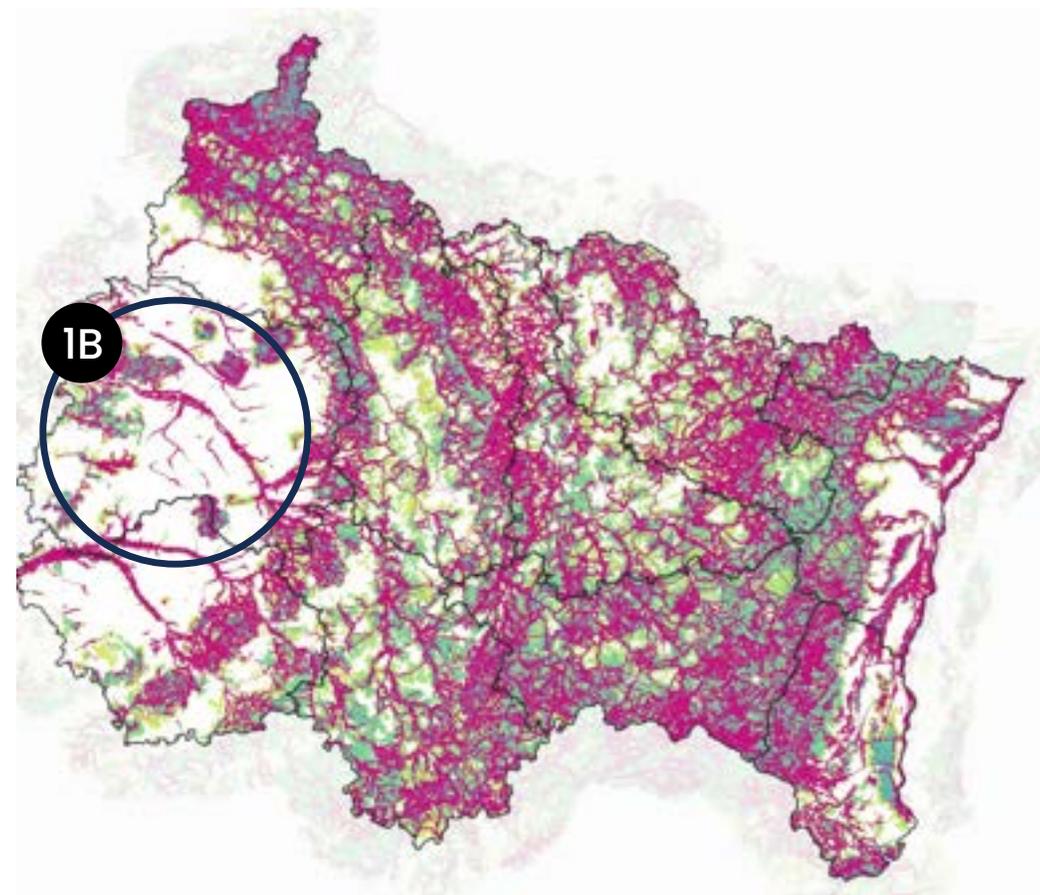
La carte régionale change  
complètement d'aspect et  
d'interprétation



# ÉVOLUTIONS AVEC LES SRCE



Des corridors à restaurer  
pour retrouver la fonctionnalité



# ÉVOLUTIONS AVEC LES SRCE

***Quelle transition pour les territoires qui ont déjà décliné leur TVB sur la base des SRCE ?***

**La déclinaison locale du SRCE est d'une grande valeur !**

**→ Il faut poursuivre la dynamique locale et les projets TVB locaux**

**SCoT, PLU/PLUi, Chartes de PNR :**

**la prochaine révision du document peut-être l'occasion de mettre à jour la cartographie de la TVB locale**

**→ se reporter au cadre réglementaire qui fixe le délai de prise en compte du SRADDET modifié :**

**> 22 février 2027 pour les SCoT et 22 février 2028 pour les PLU**



# *Comment utiliser la carte de la TVB régionale ?*

---

# MISE À DISPOSITION

## — PIÈCES GRAPHIQUES



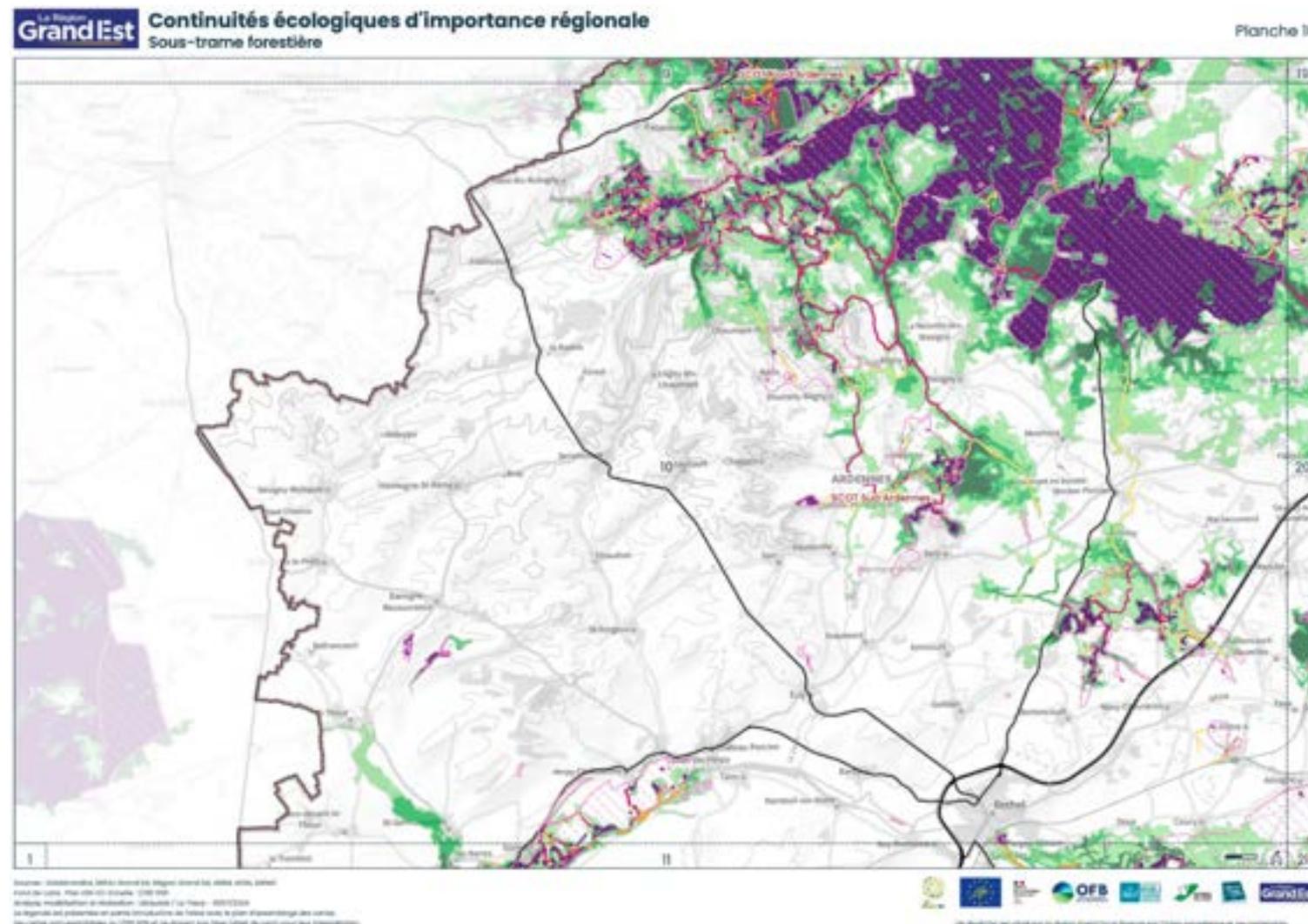
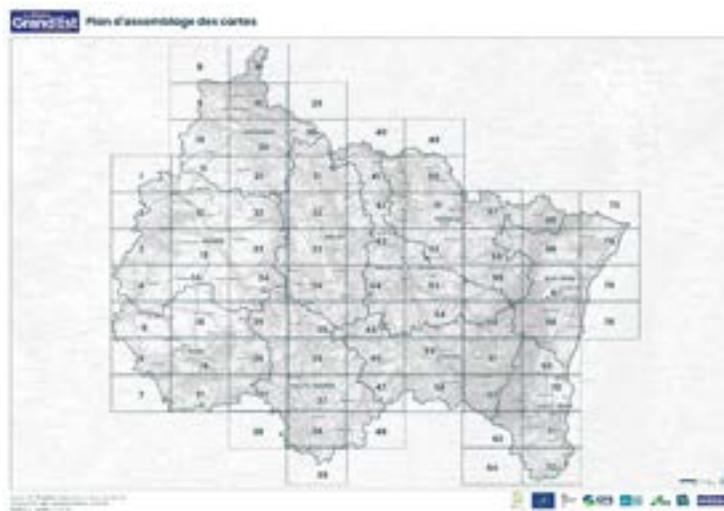
### FOCUS

*Où trouver les documents et données de la TVB régionale ?*

- Rapports d'étude et atlas cartographiques : disponibles sur le site de la Région
- Données SIG : accessibles sur la plateforme Data Grand Est, sous forme de couches géographiques téléchargeables et interopérables (formats .gpkg / .shp).
- Carte d'objectifs du SRADDET : intégrant les composantes de la TVB, consultable via le portail régional dédié au SRADDET.

# MISE À DISPOSITION — PIÈCES GRAPHIQUES

Des atlas cartographiques par sous-trame et multi-trames + cartes régionales thématiques



# MISE À DISPOSITION

## — DOCUMENTS ÉCRITS

RAPPORT N°1

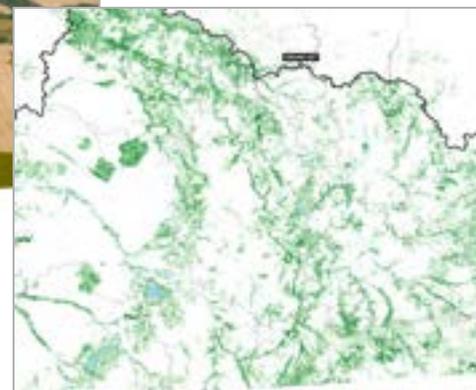
Une **synthèse bibliographique** sur les méthodes existantes

RAPPORT N°2

Un rapport **méthodologique** de la nouvelle cartographie

RAPPORT N°3

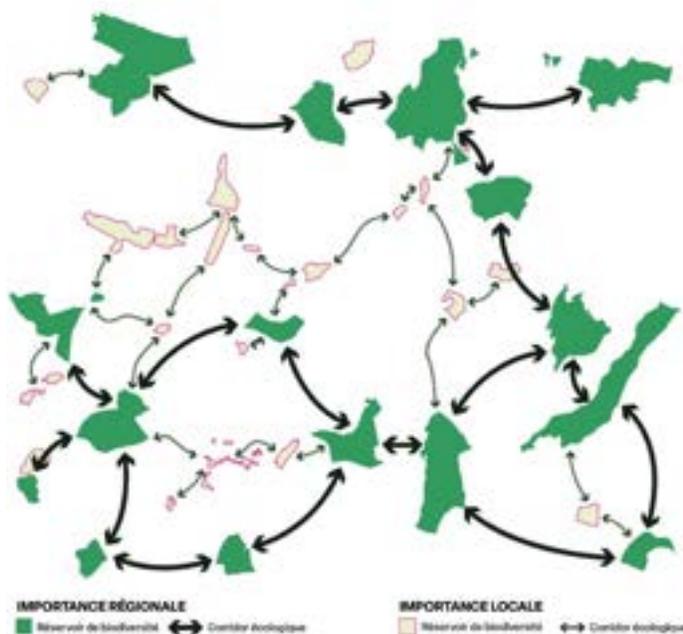
Un **guide de lecture** opérationnelle



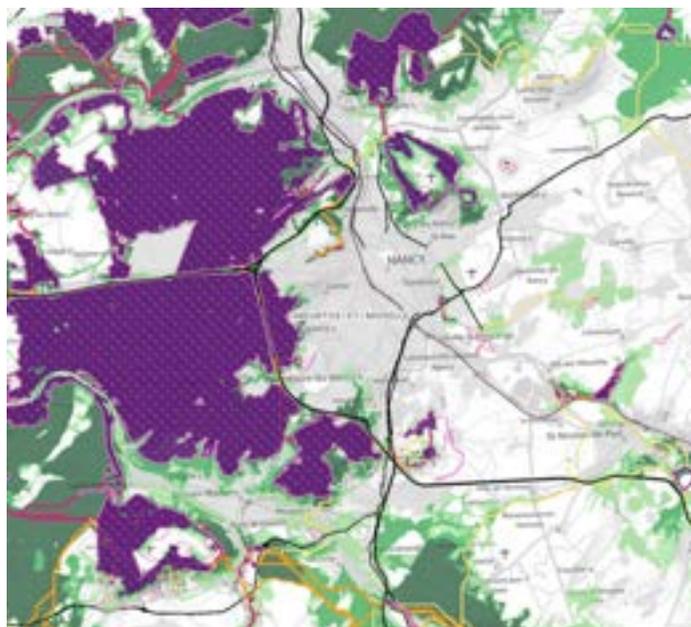
# ÉCHELLE D'INTERPRÉTATION

## — POINTS DE VIGILANCE

La cartographie rend compte des enjeux régionaux de la TVB



L'échelle d'utilisation est le 1/100 000<sup>ème</sup>



Les zones blanches ne veulent pas dire qu'il n'y a pas d'enjeu local

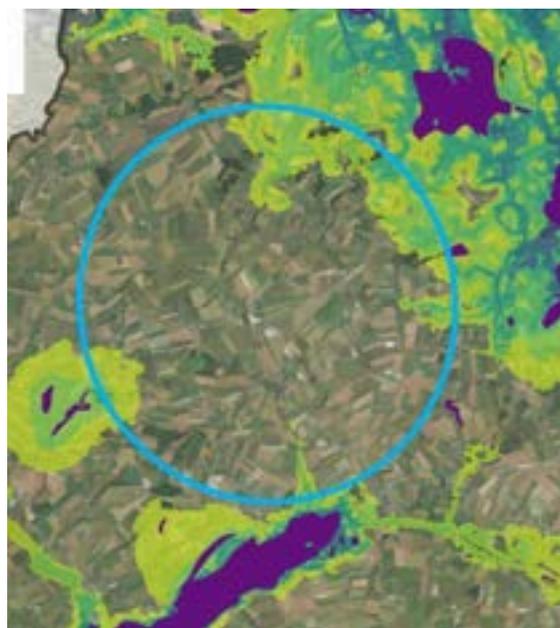


# ÉCHELLE D'INTERPRÉTATION

## — POINTS DE VIGILANCE

Interprétation des zones blanches sur les cartes

Zone blanche = rien...  
ou presque



Zone blanche ≠ rien



### Travail de déclinaison

-  Compléter les réservoirs de biodiversité avec ceux d'intérêt local
-  Identifier les secteurs qui manquent de structures agroécologiques et milieux perméables
-  Redéfinir à l'échelle locale les corridors écologiques



# DE LA CARTE À L'ACTION

## — LES PRATIQUES

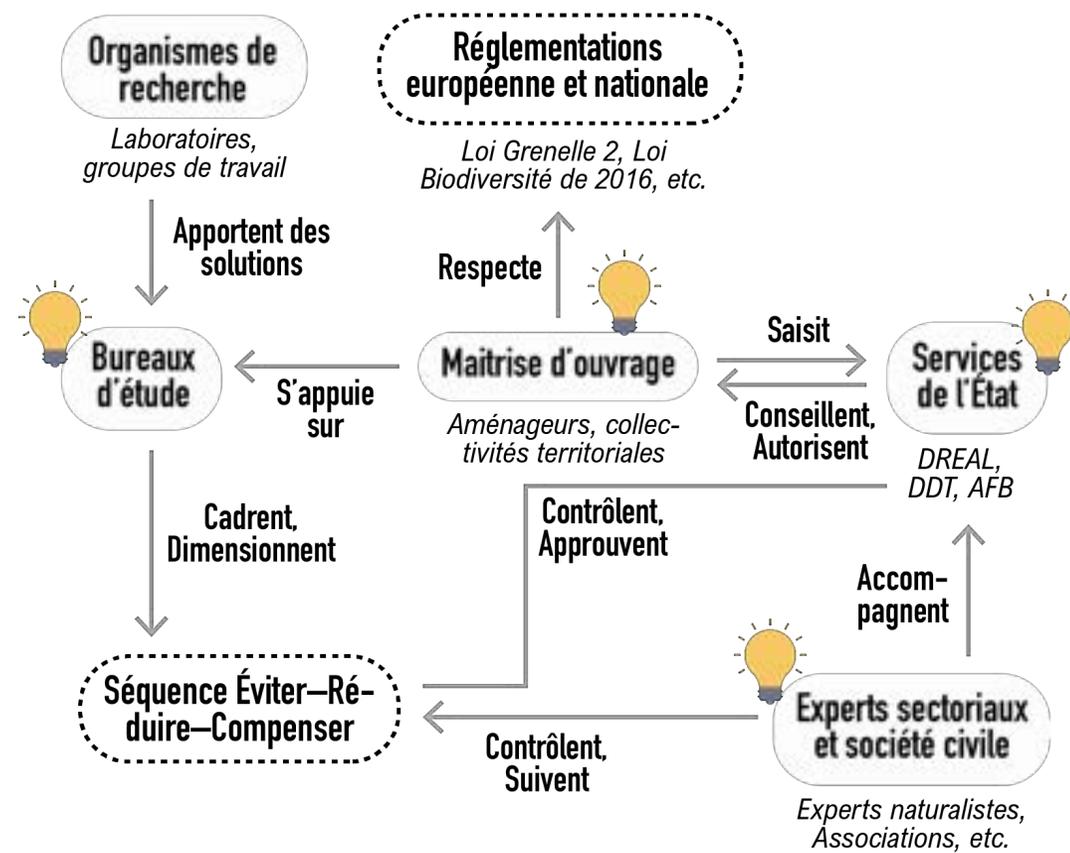


### SYNTHÈSE

*Des acteurs différents pour différents usages clés de la TVB*

La cartographie de la TVB régionale est un outil transversal qui trouve son sens lorsqu'elle est traduite dans les pratiques de chacun et reliée aux connaissances locales. Les objectifs et usages sont nombreux :

- Pour l'État et ses services déconcentrés : utiliser la TVB dans le porter à connaissance, l'instruction des projets et la mise en œuvre de la séquence ERC.
- Pour les collectivités : intégrer la TVB dans les diagnostics et orientations des SCoT, PLUi et PLU, notamment dans les OAP, et assurer la cohérence intercommunale et transfrontalière.
- Pour les gestionnaires et acteurs de terrain : orienter les plans de gestion (ENS, Natura 2000, réserves, forêts publiques), cibler les actions de restauration (zones humides, haies, ripisylves), et favoriser le dialogue entre usagers.
- Pour les bureaux d'études : s'appuyer sur la TVB comme base de diagnostic, outil d'évaluation des incidences et de recherche de mesures ERC, tout en la croisant avec les inventaires de terrain.



# LA CARTE EST-ELLE OPPOSABLE ?

Le SRADDET est un document stratégique **prescriptif**

La carte n'interdit pas d'opération d'urbanisme

Mais elle doit être prise en compte dans les documents de planification (SCoT, PLU/PLUi, chartes de PNR, etc.) qui peuvent intégrer des **prescriptions opposables**



## SYNTHÈSE

*Les caractéristiques de la TVB régionale*

*Ce qu'elle est :*

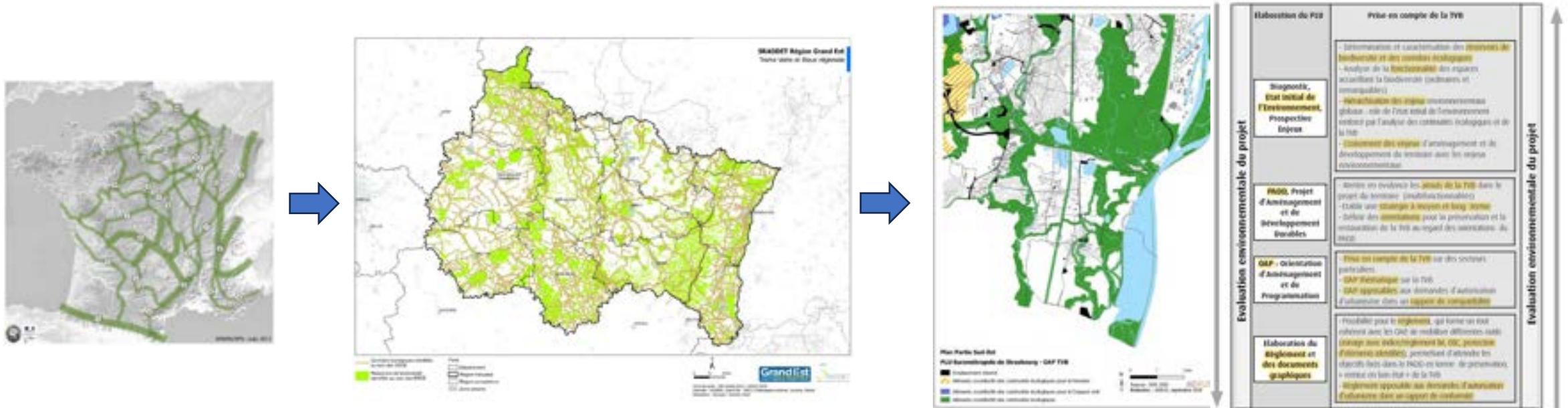
- Un socle de connaissance homogène sur les continuités écologiques à l'échelle du Grand Est ;
- Un cadre de référence partagé entre l'État, la Région, les collectivités, les gestionnaires et les bureaux d'études ;
- Un outil d'accompagnement pour intégrer la biodiversité dans l'aménagement et les politiques publiques ;
- Un point de départ qui doit être enrichi par les connaissances locales et les projets de terrain.

*Ce qu'elle n'est pas :*

- Une cartographie exhaustive à l'échelle communale ou parcellaire ;
- Un zonage réglementaire opposable directement aux projets ;
- Une photographie figée : c'est une base évolutive qui peut être précisée et complétée dans le temps.

# LA TVB À CHAQUE ÉCHELLE

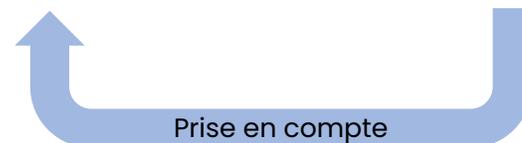
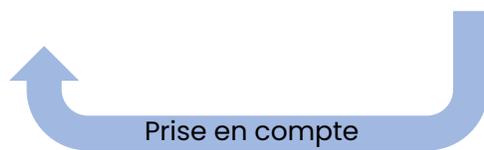
## — UN MÊME FIL CONDUCTEUR, DES RÔLES DIFFÉRENTS



**ONTVB** : grands principes de continuités écologiques à l'échelle nationale

**SRADDET** : déclinaison à l'échelle régionale (ex-SRCE)

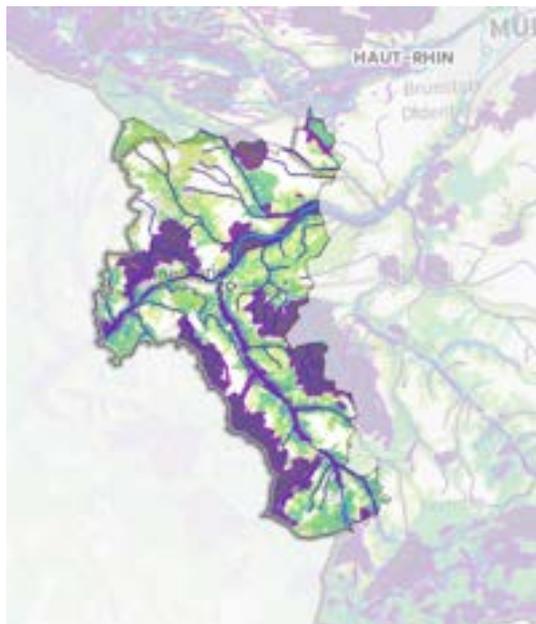
**Documents d'urbanisme à l'échelle locale** : déclinaison dans les PLU, PLUi, SCoT ... et dans leurs différents documents (PADD, OAP, règlements graphiques...)



# DÉCLINER LA TVB

## — L'EXEMPLE DE LA CCSAL

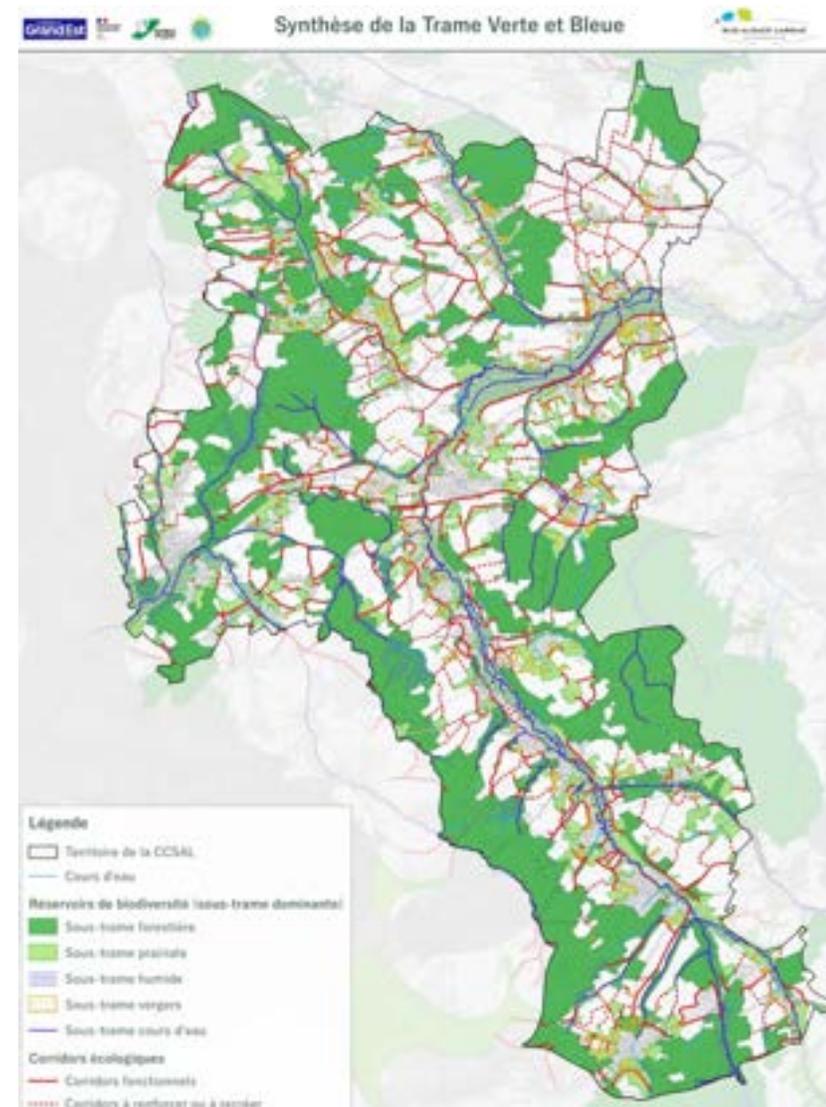
TVB RÉGIONALE



TVB LOCALE



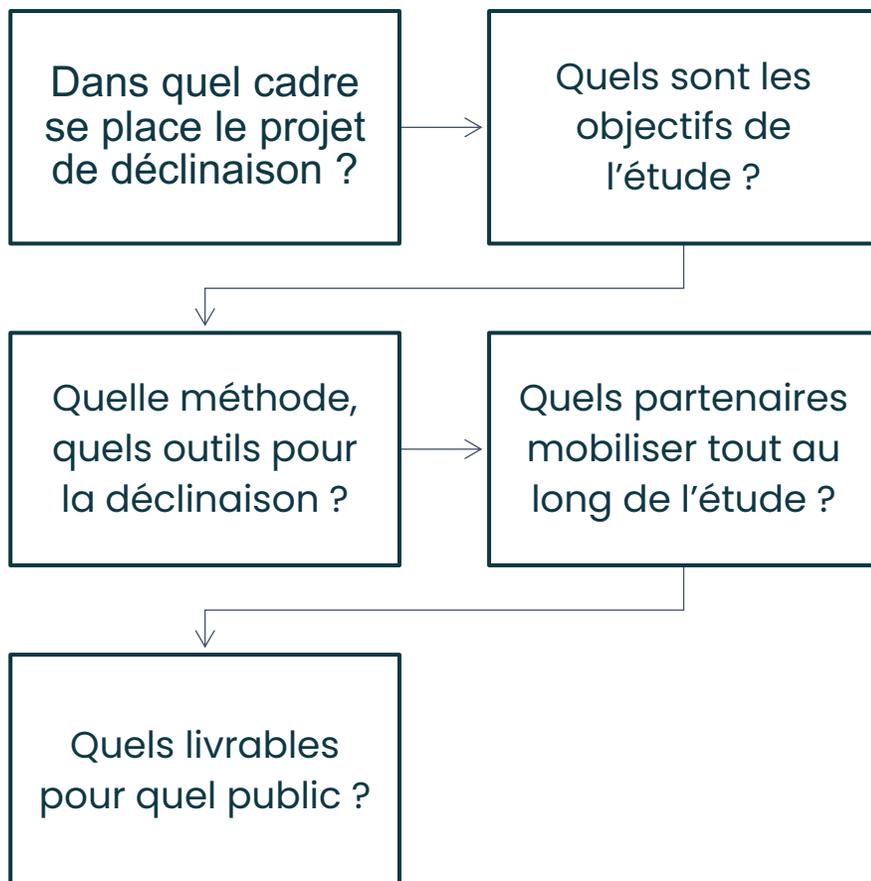
Représentation simplifiée de la TVB locale



- Travail avec les acteurs locaux : élus, associations naturalistes, EPAGE, FDC, FDP...
- Complément des réservoirs de biodiversité + modélisation des corridors
- Puis travail de simplification pour aboutir à un document qui parle aux élus et qui permette de localiser des actions de restauration de la TVB



# DÉCLINER LA TVB



## BOITE À OUTILS

Établir un cahier des charges pour décliner la TVB dans les documents d'urbanisme : une première étape primordiale

Lorsqu'une collectivité souhaite engager une étude pour décliner la TVB à son échelle (SCoT, PLUi, charte de PNR, SAGE...), la première étape est d'élaborer un cahier des charges clair et précis à destination des bureaux d'études.

Un bon cahier des charges doit :

- Définir les objectifs : compléter les réservoirs régionaux par des enjeux locaux, affiner la modélisation des corridors, identifier les obstacles, proposer des actions de préservation ou de restauration.
- Encadrer la méthodologie : préciser les données à mobiliser (occupation du sol, inventaires naturalistes, zonages réglementaires, études existantes), et prévoir une démarche de co-construction avec les acteurs locaux (élus, associations, agriculteurs, chasseurs, forestiers...).
- Préciser les attendus : livrables cartographiques adaptés à l'échelle du territoire, un atlas ou un SIG utilisable, un rapport technique, mais aussi une version simplifiée des résultats pour les élus et le grand public.
- Prévoir un calendrier réaliste : l'expérience montre qu'entre la préparation, la concertation et la consolidation, il faut souvent compter 12 à 18 mois.

Plus d'information : [https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_tvb\\_etat\\_region\\_v3.pdf](https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide_tvb_etat_region_v3.pdf)

Guide adapté de l'étude « Questions et réponses sur la prise en compte du SRCE dans les documents de planification en Alsace », réalisée avec la participation financière du CR Grand Est et de la DREAL Grand Est et la participation technique de Acteon Environnement et Artelia, janvier 2017.



# Merci !

---



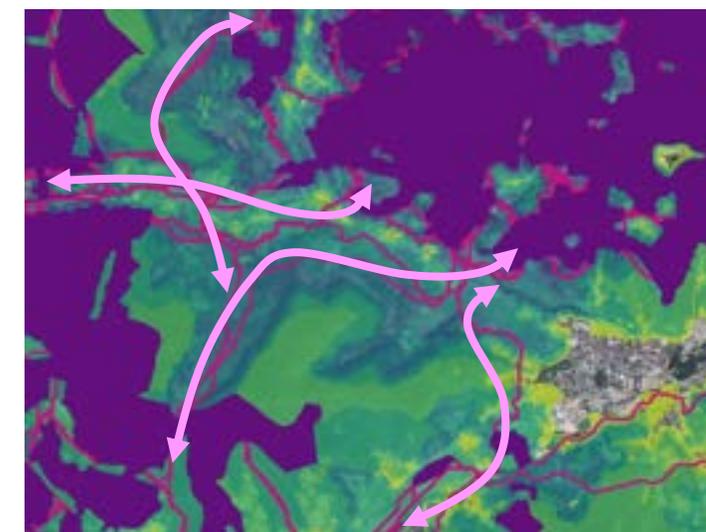
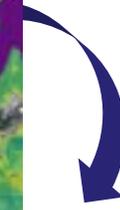
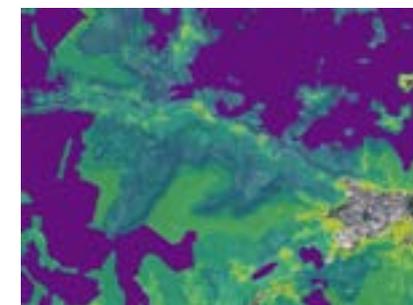
# *Questions fréquentes*

---

# Comment passer de la représentation surfacique à une représentation linéaire ?

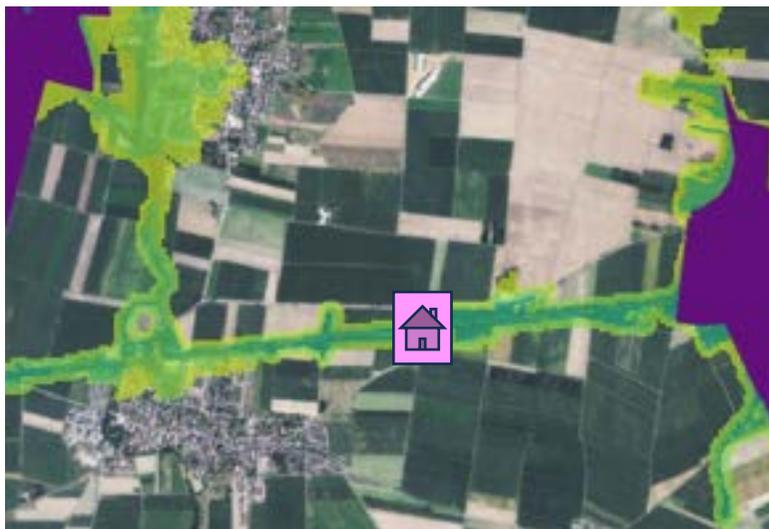
S'aider des chemins de moindre coût et des gradients de couleur,  
Faire une déclinaison « à main levée » sur la base d'une analyse visuelle

*Accepter que parfois l'ensemble est très perméable et ne peut être réduit à un trait*



## Comment évaluer l'incidence d'un projet dans une zone de fonctionnalité ?

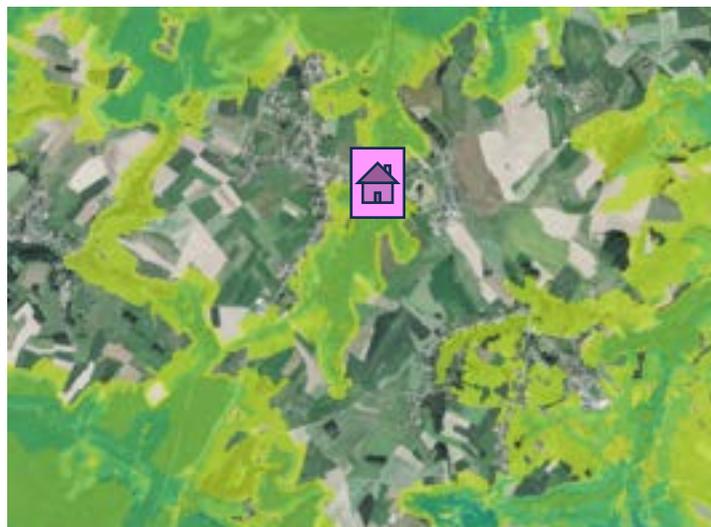
Il n'y a pas un discours unique, mais des discours, à adapter selon les cas de figure, au cas par cas



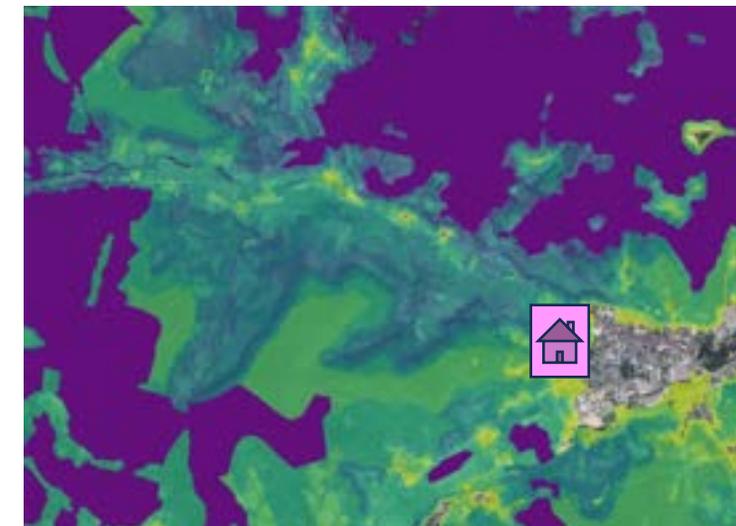
**Rupture totale de la continuité,  
pouvant avoir un impact majeur sur  
la fonctionnalité à l'échelle locale**

### Et dans un réservoir ?

Pas de changement par rapport au SRCE/SRADEET actuel  
Vérifier le statut du réservoir (Natura 2000, ZNIEFF, RN...)  
et se reporter à la réglementation en vigueur



**Perte partielle de continuité  
pouvant avoir un impact fort sur la  
fonctionnalité à l'échelle locale**



**Perte modérée de la continuité,  
ne remettant pas en cause la  
fonctionnalité à l'échelle locale**



Projet

# Comment évaluer l'incidence d'un projet dans une zone de fonctionnalité ?

## Exemple de l'étude portée par le SCoT Sud Gard

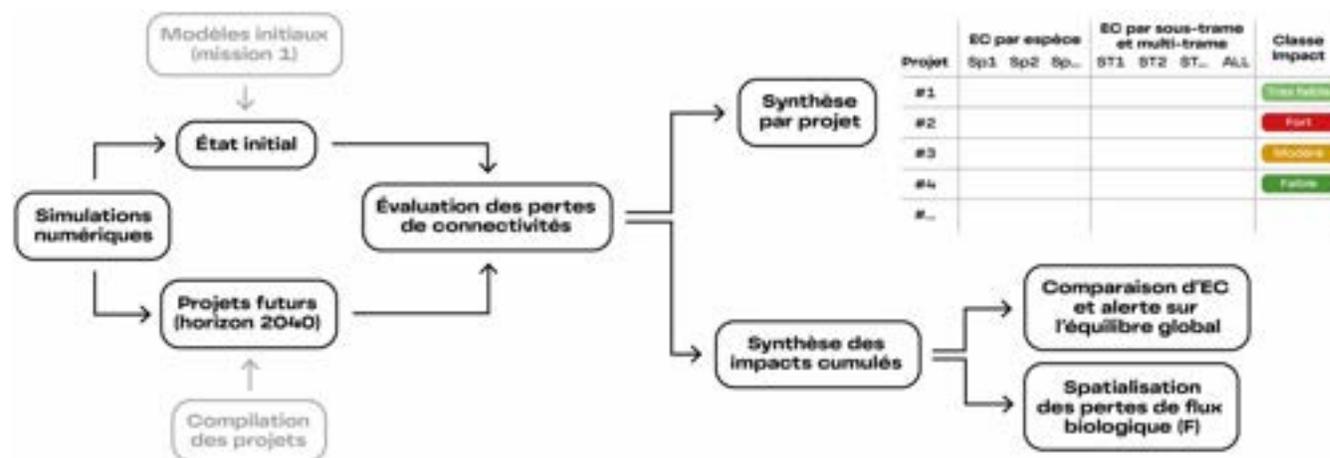
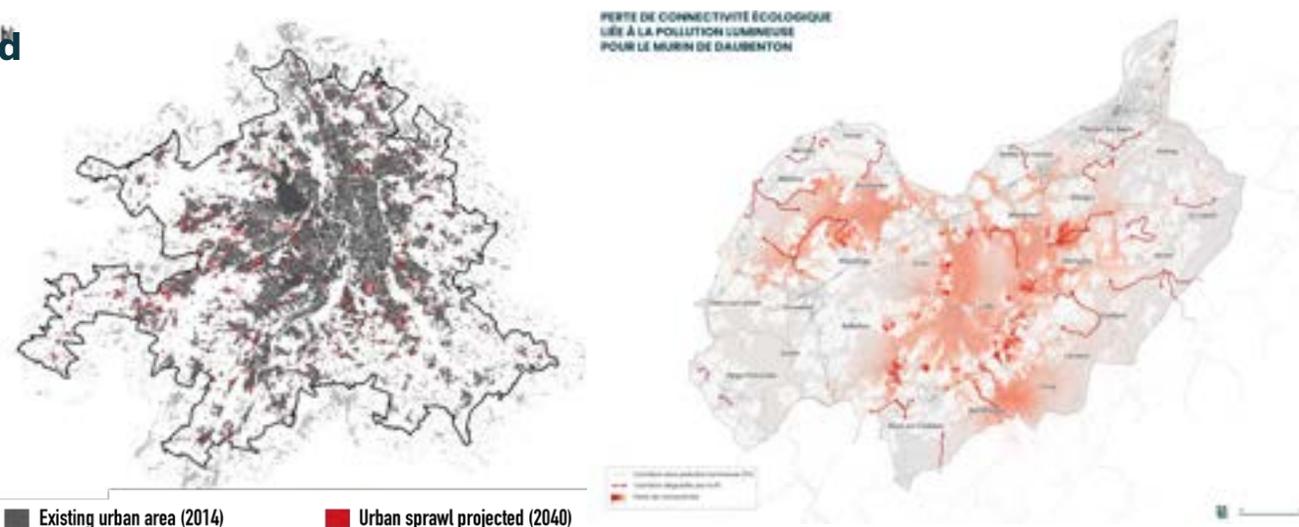
Étude lancée en août 2025 dans le cadre de la révision du SCoT en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme d'Urbanisme des régions Nîmoise et Alésienne (AUDRNA)

**E1. Identification des zones à éviter et des zones à restaurer** → Requestionnement du projet de territoire à partir des zones de fonctionnalité

**M2. Spatialisation des zones favorables au projet d'urbanisation** → Développement d'une grille d'analyse (fonctionnalités, anthropisation, proximité, etc.)

**M3. Évaluation de l'impact des projets sur la connectivité** → Modélisation à partir de MitiConnect et évaluation à partir d'indicateur

**M4. Recherche éventuelle de sites compensatoires et démonstration de l'équivalence écologique**



# Comment évaluer l'incidence d'un projet dans une zone de fonctionnalité ?



## INSTALLATION

- Téléchargement depuis QGIS

## DOCUMENTATION

- Page web : <https://trameverteetbleue.fr/miticonnect>
- Guide méthodo et guide utilisateur
- Tutoriels vidéo
- Bug report git
- Formations en ligne à venir
- Contactez-nous par mail

- **Développement** : Mathieu Chailloux ([mathieu@chailloux.org](mailto:mathieu@chailloux.org))
- **Conception** : Simon Tarabon ([s.tarabon@ubiquiste.fr](mailto:s.tarabon@ubiquiste.fr))
- **Coordination** : Jennifer Amsallem, Sylvie Vanpeene et Fabien Paquier ([trameverteetbleue@ofb.gouv.fr](mailto:trameverteetbleue@ofb.gouv.fr))

